

C'est par tant de visions dont il a éternisé la puissance d'émotion que ce grand réaliste, dont l'art fut toujours si exceptionnellement énergique et sincère, a mérité d'être salué comme un maître.

Au bouquet somptueux de l'art wallon contemporain, sa gloire est d'avoir ajouté une fleur vivace et fière, qui dans sa rude et sombre vigueur offre aux regards ce que la race et l'époque ont pu confronter de plus fortement expressif sur le visage d'une œuvre.

CHARLES DELCHEVALERIE.

Catalogue ⁽¹⁾ de l'Œuvre gravé de M. François Maréchal.

Eaux-fortes composées et gravées à Liège.

(Suite).

261. Le château	29.8 × 20	cm.	16 février	1906
262. Argenteau	19.8 × 30	26 »	»
263. Les peupliers	39.8 × 29.8	9 mars	»
264. Les pins pignons	30.5 × 45	31 juin	»
265. Les Eupatoires	28 × 30	8 août	»
266. Les Eupatoires	29.7 × 39.5	14 »	»
267. Le rocher	40.5 × 30.5	23 »	»
268. Coin d'Hermalle-s ^s -Argent..	29.8 × 40	29 »	»
269. Les Quais (le soir)	29.9 × 19.8	28 octobre	»
270. Les Quais id.	30 × 20	3 novembre	»
271. Les Quais, id.	30 × 19.8	14 »	»
272. Les Quais, id.	30.8 × 44.6	22 »	»
273. Hiercheuse (Aquatinte) ...	30.8 × 45.1	24 »	»
274. Les Quais	30.6 × 45.1	12 janvier	1907
275. Les Amoureux	22.9 × 29.7	16 »	»
276. Les Boulevards	19.8 × 30.4	26 »	»
277. Coin d'Hermalle-s ^s -Argent .	39.7 × 29.8	14 septembre	»
278. Intérieur de forge	32 × 47.6	12 décembre	»
279. Le quai des Tanneurs	30.2 × 44.8	12 février	1908
280. Les deux chemineaux	37.5 × 54.8	15 »	»
281. L'église Saint-Pholien	25 × 29.4	29 »	»

(¹) Ce catalogue fait directement suite à celui qui fut publié dans *Wallonia*, t. XIV (1906) p. 28 à 38, en annexe à l'étude de M. Albert de Neuville sur « François Maréchal, peintre, dessinateur et graveur liégeois », (*ibid.*, p. 1 à 27).

282. Le dragueur	29.4 × 39.8	24 octobre	1908
283. Le dragueur	29.3 × 18.5	26 »	»
284. Le dragueur	29.7 × 20.9	27 »	»
285. La Maison Curtius	20.6 × 29.7	28 »	»
286. Le quai de Maestricht ...	47.4 × 37.9	11 novembre	»
[287. Reims, Troyes, Dijon	1 ^{er} novembre	1909]
288. La couturière	26 × 36.5	21 juillet	1910
289. La couturière	21.8 × 30	19 août	»
290. L'église St-Martin	30 × 40	15 septembre	»
291. L'église St-Martin	19.6 × 30.1	18 »	»
292. L'église St-Martin	39.8 × 29.8	1 ^{er} octobre	»
293. La couturière	29.8 × 40		
294. La couturière	29.8 × 40		
295. L'église St-Martin (la nuit)	29.8 × 39.8	6 novembre	1910
296. Tête de jeune fille	15 × 10.5		
297. La pyramide	40 × 30	16 mars	1911
298. La pyramide	19.6 × 12.6	21 »	»
299. L'église St-Martin	29.5 × 25	24 avril	»
300. La pyramide	29.8 × 24.8	25 »	»
301. L'église St-Martin. Triphœna Fimbria. Acherontia atropos. Chelonia Villica (femelle) Gallimorpha Hera (mâle) Chelonia Caja (femelle) ...	30 × 20.1	28 »	»
302. Les montagnes russes (soir)	18.1 × 12.4		
303. Triphœna Fimbria et co- léoptères	15. × 10	3 mai	»
304. Vanessa Atalanta. Vanessa Io. Bombyx Quercus (mâle)..	19 × 14.9	3 juin	»
305. Coin de rue (le soir)	39.1 × 30	7 »	»
306. Coin de rue (id.)	40 × 30	30 »	»
307. Menu	19.7 × 14.6	31 octobre	»
308. Menu	20 × 13.5	1 ^{er} novembre	»
309. Menu	19.7 × 12.5	2 »	»
310. Menu	19.7 × 17.2	2 »	»
311. Etude de nu et étude de mouche	30 × 12	4 »	»
312. Banlieue de Liège	31 × 40	4 mars	1912
313. Banlieue de Liège	29.5 × 43	25 »	»
313 ¹ La Cariatide	28 avril	»
314. La Basilique	35 × 45	5 juillet	»
315. La Basilique	35 × 45	12 »	»
316. La Cathédrale	35 × 45	16 »	»
317. La Basilique	35 × 45	18 août	»
318. La Cathédrale	30 × 40	30 septembre	»
319. La Cathédrale	30 × 40	8 octobre	»
320. La Cathédrale (la nuit) ...	30 × 40	19 »	»

320 ¹ Le vieux jardinier	30	× 40	20 octobre	1912
321. Le vieux jardinier	35	× 45	23 »	»
322. La procession	30	× 40	12 décembre	»
323. Les Eupatoires	35	× 45	30 mai	1913
324. La Basilique	45	× 35	14 septembre	»
325. La Basilique	45	× 35	18 »	»
326. La Basilique	45	× 35	29 »	»

Eaux-fortes composées et gravées en Italie

(Suite)

78. La campagne romaine.....	40.4 × 30.3 cm..	20 juin	1905
79. La campagne romaine.....	29.9 × 19.6	30 »	»
80. Le Colisée.....	29.8 × 19.7	6 juillet	»
81. La cité antique.....	30.8 × 44.7	12 »	»
82. La cité antique.....	29.8 × 39.9	14 »	»
83. Flavus Tibéris	40 × 30	20 »	»
84. Le château.....	29.6 × 39.8	30 juin	1909
85. La vallée d'Empiglione	30 × 40	1 ^{er} juillet	»
86. Le satyre	35 × 45	3 »	»
87. La vallée de l'Aniene	30 × 40	10 »	»
88. La vallée d'Empiglione	30 × 40	12 »	»



*Biographie
des Compositeurs wallons actuels*

par le D^r Dwelshauvers.

Avant-propos.

Arrivée à une époque de son histoire où elle prend conscience de son unité, où elle va former une entité nouvelle, indépendante des frontières tracées par les diplomates, la Wallonie se trouve dans la nécessité de compter ses forces dans le domaine de l'esprit et de faire l'inventaire de son avoir intellectuel.

Cet avoir s'est élaboré au cours d'une longue tradition par le développement d'un caractère ethnique et, pour que la Wallonie au Coq Hardy acquiesse toute sa puissance, il faut qu'elle étudie son histoire et qu'elle en poursuive logiquement la direction. Mais le moment n'est pas venu encore d'écrire cette histoire, qui représente la gestation plus de dix fois séculaire de notre patrie née d'hier. Nous devons nous contenter provisoirement d'un coup d'œil moins profond, mais immédiat et pratique. La gloire d'aïeux dont nous sommes fiers ne doit pas nous faire oublier les forces vives dont l'activité se manifeste aujourd'hui. Il convient de dénombrer nos forces, de les cataloguer, non pour le plaisir dilettesque de les classer, mais afin d'en profiter, car une force n'est utile que quand elle travaille ; sa valeur potentielle reste sans importance dans la vie. Les hommes et les peuples augmentent leur richesse en en faisant l'inventaire, car trop souvent ils oublient, au moment décisif, ce qu'ils possèdent. Il leur faut un aide-mémoire qui leur rappelle l'avoir oublié : « Was du ererbt von deinen Vätern hast, erwirb es, um es zu besitzen », dit Goethe.

La présente *Biographie* tend à ce but en ce qui concerne les compositeurs de musique. Si l'on veut exécuter des œuvres wal-

lonnes, lesquelles choisir ? Elle répond à cette question en en fournissant une liste.

Ne pouvant aborder les formes d'un dictionnaire historique dont la rédaction exigerait des décades d'années (1), nous nous en tiendrons aux compositeurs actuels, c'est-à-dire vivants au trente-un décembre 1913.

Nous regrettons de ne pouvoir y comprendre quelques noms des plus importants pour le développement de la musique wallonne, tels ceux de Franck et de Lekeu, mais les admettre et en passer d'autres sous silence serait discuter la valeur comparative de ces artistes et sortir de notre parti-pris de documentation objective. Pour le maintenir, nous avons adopté une règle fixe, arbitraire, injuste peut-être, mais matérielle et précise : nous ne parlerons que des *compositeurs vivants*.

D'autre part, nous considérons comme compositeur régional tout *Wallon* ayant publié au moins *un* morceau de musique.

Les deux derniers mots en italiques représentent une limite assez malaisée à définir et surtout à atteindre.

D'abord, la qualité de Wallon n'a rien de certain, puisque la Wallonie ne forme pas un pays, mais une contrée qui s'étend sur la Belgique, la France et l'Allemagne. Ensuite, les Wallons peuvent avoir une origine étrangère et n'être que des acclimatés, même lorsqu'ils montrent un zèle de néophyte. Il convenait donc de demander à chacun de quelle façon il entend être wallon et s'il se réclame de cette qualité. Ce n'est point le cas pour tous. De plus, il existe en Belgique, à Bruxelles en particulier, bon nombre d'artistes de culture française qui n'appartiennent pas directement à la Wallonie, mais dont les tendances se rattachent moins encore à l'art flamand. Ici, une sorte de discussion s'imposait : nous avons tranché la question en citant les remarques faites à ce sujet par les intéressés eux-mêmes.

La qualité de *compositeur* a été définie par le critérium d'un morceau édité. Ici, la limite est placée presque en dehors des possibilités ; nous sommes convaincus que, malgré tous nos efforts, nous ne pouvons l'avoir atteinte.

Nous disposons, comme sources de renseignements, de programmes de concerts recueillis depuis des années, entre autres

(1) M. Paul MAGNETTE s'occupe de ce travail dont la *Société de Musicologie* de Liège étudie également les éléments.

de ceux du *Cercle Piano et Archets*, des *Concerts Populaires* et des *Grands Concerts Symphoniques* de Liège, dont M. MAURICE JASPAR voulut bien nous prêter la précieuse collection ; de ceux des *Heures de Musique* de l'Œuvre des Artistes de Liège, de la *Libre Esthétique*, de Bruxelles, et de mainte audition occasionnelle ; puis, de catalogues d'éditeurs, de notes recueillies dans des journaux et périodiques d'art. La première liste étant établie d'après ces documents, nous avons fait un appel aux compositeurs dans *Wallonia*, le *Guide Musical*, la *Fédération Artistique* et d'autres périodiques. Notre liste s'est enrichie et a compté plus de cent noms, sans que nous possédions toutes les adresses. Si ces lignes tombent sous les yeux de l'un des omis involontaires, nous le prions de nous envoyer immédiatement la réponse au questionnaire que nous croyons utile de reproduire ici :

1. Vous réclamez-vous de la qualité de Wallon ?
2. Êtes-vous Wallon : A) par les origines mêmes de votre famille ? B) par naissance en territoire wallon ? C) par sympathie élective ? D) pour toute autre raison ?
3. Où et à quelle date êtes-vous né ?
4. Vos parents étaient-ils musiciens professionnels ? ou amateurs ? ou artistes en d'autres genres ? Comptez-vous des musiciens ou d'autres artistes en ligne collatérale ?
5. Où et sous quels maîtres avez-vous fait vos études musicales ?
6. Quels succès, quels diplômes vous ont-elles valu ? Donnez-en les dates.
7. Citez et datez vos œuvres, éditées et inédites, les premières en indiquant leurs éditeurs.
8. Votre biographie est-elle publiée ? Par qui ? Ou bien des articles de critique ont-ils été consacrés à vos œuvres ?
9. Donnez tous les renseignements complémentaires que vous croyez utiles.
10. Ecrivez lisiblement vos prénoms (en soulignant le plus habituel), votre patronyme, votre titre et votre adresse.

La plupart des personnes visées par notre travail nous ont répondu de la façon la plus charmante en ce qui les concernait personnellement et ont facilité notre tâche en nous signalant d'autres artistes. Nous les remercions du fond du cœur et nous présentons en particulier à l'infatigable travailleur M. Maurice Jaspard, l'expression de notre reconnaissance pour les précieux documents qu'il a mis à notre disposition.

Malgré des lacunes certaines, mais moins importantes que l'on ne pourrait craindre, parce qu'elles se rapportent généralement à des compositeurs de second plan, nous donnons ce manuscrit à

la publicité, car nous espérons que, tel qu'il est, il pourra rendre quelques services à la cause des compositeurs actuels et à la mise en valeur du patrimoine intellectuel de la Wallonie.

Dr DWELSHAUVERS.

(A suivre).

P. S. — Voici la liste des compositeurs dont la réponse nous est parvenue ce 31 décembre 1913 :

Antoine Georges ;	Jadin Léon ;
Balthasar-Florence Henri ;	Jadin Pierre ;
Beernaert Armand ;	Jadoul Théodore ;
Biarent Adolphe ;	Jaspar Maurice ;
Brahy Amédée ;	Jodin Mathieu ;
Buffin Victor ;	Jongen Joseph ;
Charlier Léopold ;	Kéfer Louis ;
Charlier Théo ;	Laoureux Nicolas ;
Chaumont Emile ;	Laurent Albert ;
Cluytens Léopold ;	Leirens Charles ;
Colson Oscar ;	Léonard Charles ;
Crickboom Mathieu ;	Magnette Paul ;
Dambois Maurice ;	Mahy Alfred ;
Daneau Nicolas ;	Maleingrau Paul ;
Debefve Jules ;	Marchot Alfred ;
Debroux Joseph ;	Marsick Armand ;
Declercq Louis ;	Martin Joseph ;
De Groote-Busine (Madame) ;	Mathieu Emile ;
Delcroix Léon ;	Mawet Emile ;
Delsemme Joseph ;	Mawet Fernand ;
Delune Louis ;	Mawet Lucien ;
Delvaux Gaston ;	Mélant Charles ;
Dethier Emile ;	Micha Eugène ;
Dethier Gaston ;	Micha Octave ;
Dossin Oscar ;	Mockel Albert ;
Durant Félicien ;	Orban Marcel ;
Duysens Désiré ;	Pâque Désiré ;
Dwelshauvers Victor ;	Parent Armand ;
Finzenhagen Ludwig ;	Radoux Charles ;
Folville Juliette (Mademoiselle) ;	Radoux Nicolas ;
Frémolle Guillaume ;	Rasse François ;
Gaillard François ;	Renard Félix ;
Gaucet Charles ;	Rogister Jean ;
Goffin Alfred ;	Rolland Jean ;
Guillaume Eugène ;	Rüfer Philippe ;
Harzé Jules ;	Ruty Franz ;
Henge Henry ;	Samuel Léopold ;
Henry Léon ;	Sarly Henry ;
Houdret Marcel ;	Scharrès Charles ;

Stiénon du Pré Ludovic ;	Van den Boorn-Coclet (Mme) ;
Stavelot Urbain ;	Van Isterdael Charles ;
Thomson César ;	Vreuls Victor ;
Van Damme Pierre ;	Waitz Guillaume
Vantyn Sidney ;	Ysaye Théo.

N'ont pas répondu à nos demandes de renseignements :

MM. Dupuis, Albert ; Dupuis, Sylvain ; Gaillard ; Hénusse, Charles ; Hillier, Louis ; Jamar, Georges ; Jongen, Léon ; Kochs ; Lambinon ; Lavoye, Louis ; Marchand ; Marsick, Martin ; Raway, Erasme ; Remy ; Smulders, Carl ; Ysaye, Eugène.

Nous n'avons pu, malgré nos recherches, découvrir en temps voulu les adresses de MM. Defauw ; Drogmans ; Lemaître, Léon ; Musin, Ovide.

Soit en tout cent-neuf compositeurs wallons.

Nous tenterons de combler ces lacunes par des documents indirects et nous serons reconnaissants pour tous les renseignements que des tiers pourraient nous fournir.





Dessin d'Aug. DONNAY.

QUESTIONS

Les Wallons pris pour des Flamands. — Les bévues furent fréquentes autrefois. Elles le sont encore à présent, et il s'en ajoute à celles que la « tradition » a en quelque sorte consacrées aux yeux des gens pressés ou intéressés, qui préfèrent une mauvaise manière de savoir à une meilleure d'apprendre. Il est amusant de relever ces erreurs nouvelles, et ce peut être utile : nous ne pouvons savoir sur quels documents les érudits travailleront dans quelques siècles.

On aurait tort, par exemple, de passer outre les erreurs qui se commettent dans les journaux, sous cet autre prétexte que les journaux, ça ne compte guère puisqu'on les jette aussitôt lus, et que même les collections qu'on en fait dans les dépôts publics sont destinées à disparaître à cause de la mauvaise qualité du papier.

On oublie que si les journaux disparaissent, ce qu'on y écrit n'est pas éphémère tout de même.

Il y a énormément de gens qui découpent les journaux ou qui en font des extraits sur fiches : on élabore des dossiers aujourd'hui comme autrefois et ils ne sont pas tous destinés à être détruits par des héritiers peu scrupuleux.

Relevons donc les bévues où nous les

trouvons ; les journalistes ne nous en voudront pas plus que les auteurs de livres, considérant, les uns et les autres, qu'ils s'escriment bien souvent eux-mêmes à rectifier les bévues d'autrefois, petites erreurs assez comiques au début, et qui sont pourtant devenues vérités fausses généralement admises.

Le cas le plus récent que j'aie sous les yeux est précisément relevé par un journal à l'adresse d'un de ses confrères. Il est de la *Flandre libérale*, qui s'exprime en ces termes : « Le nombre, mettons d'inexactitudes, qui peuvent s'accumuler en l'espace de quelques mots est vraiment remarquable, parfois. Dans une de ses chroniques littéraires du *Journal*, si judicieusement condensées, M. Paul Reboux, l'auteur de la « Maison de danses », parle du dernier livre du liégeois Edmond Glesener : « Monsieur Honoré », qui est l'histoire d'un Liégeois, pleine d'observations de mœurs locales. Et à ce propos, M. Paul Reboux écrit : « L'auteur est Flamand, comme Franz Hals ». M. Glesener n'est pas Flamand, puisqu'il est Wallon, et Franz Hals n'était pas Flamand non plus, que nous sachions. Alors, la phrase... malheureuse de M. Reboux nous fait songer à la fameuse définition du homard : « Le homard

est un petit poisson rouge qui marche à reculons ». Tout de même, cette obstination à les confondre avec les Flamands doit agacer terriblement nos bons frères des bords de la Meuse. Nos amis les Flamingants diraient triomphalement « qu'on ne prête qu'aux riches... »

O. C.

Avoir les quatre pieds blancs. —

Il est rare de rencontrer un cheval marqué de blanc aux quatre pieds. Au figuré, l'expression s'emploie lorsque l'on parle de conditions difficiles à réunir, d'une chose dont l'obtention est malaisée. C'est ainsi qu'un jeune paysan sans fortune, faisant part de ses intentions matrimoniales à un ami, dira : *Djé m'présintereu bin chez l'cinsi, pou avè l'intréye : mins avè 'ne flye paréye, i faut avè les quate pîds blancs!*

On nous signale une curieuse origine de cette expression. L'ancien droit de tonlieu ou de péage, devenu le droit de barrière, tend à disparaître. Né au sein de la féodalité, il fut d'abord une sorte de droit de passage prélevé par le seigneur dont on traversait les domaines. Cet impôt, perçu en régie ou par adjudication publique, existe encore sur certaines routes provinciales de 2^e classe ou sur cer-

tains chemins communaux, avec des exemptions en faveur des services publics, de l'industrie et du commerce. Ce droit est prélevé lors de chaque passage, mais les personnes dont l'habitation est placée de telle manière que leurs chevaux et leurs véhicules s'arrêtent ou quittent la route à une distance assez faible du poteau, peuvent obtenir une réduction de la taxe. Cette modération s'appelle *abonnement*.

(Voir à ce sujet les *PANDECTES BELGES*, v¹⁸ *Abonnement à la taxe des barrières* et *Barrière taxe*.)

C'est, me dit-on, ce droit d'abonnement qui aurait donné naissance à l'expression : *avoir les quatre pieds blancs*, parce que les chevaux d'un abonné avaient les sabots peints en blanc comme signe distinctif. D'autres personnes prétendent, par contre, qu'étaient exempts de la taxe seuls les chevaux qui présentaient naturellement ces caractères physiques, qu'ils appartinsent ou non à un propriétaire abonné.

Les lecteurs de *Wallonia* ne pourraient-ils apporter quelque éclaircissement dans cette curieuse question de folklore juridique ?

ARILLE CARLIER.

RÉPONSES

Un blason des Tournaisiens (XXI, 496, 702). — Avec un accord touchant, d'autant plus touchant qu'il n'était pas concerté, les personnes qui ont exprimé leur avis sur le mot *ournisien* dans le dernier numéro de *Wallonia* se sont défendues d'établir en pensée le moindre rapprochement entre *Tournisien*, habitant de Tournai, et *ournisien*, joueur de mauvais tours, mauvais farceur. Ils veulent que la réputation de Tournai reste immaculée.

La vérité cependant est que le verbe *tourner* n'aurait pu donner naissance à la forme adjectivale *ournisien*, ni le substantif *tour*, anciennement *ourn*, ni *ournoi* parce qu'il n'a pas d'*s*, ni *ournis* parce que son sens ne s'y prête pas. Le suffixe *-ien*, d'autre part, ne s'attache qu'à des substantifs et adjectifs, non à des verbes (aérien, italien, virgilien, Julien, parisien, platonicien, regalien, pharmacien).

Tournisien est bel et bien la forme picarde de Tournaisien, comme *semi-*

son est la forme picarde de semaison. Si le mot était tiré directement du nom de la ville, Turnaco, il serait *Tournacien*, comme on a *Chimacien* de Cimaco. Il est donc fabriqué par analogie, sur le patron de *Parisien*, *Roubaisien*. Des plaisants ont affecté de prendre le mot comme venant de *tourner* et y ont attaché le sens de « joueur de tours, farceur ».

A présent, à cause de ce sens adventice créé par étymologie populaire, on veut qu'il existe deux mots absolument séparés. C'est d'un sentiment louable envers les Tournaisiens, mais, franchement, on sait ce que valent tous ces vieux blasons et les Tournaisiens seraient bien peu avisés s'ils se fâchaient d'une épithète de sens mal défini, dont la signification peut aller de celle d'*enjôleur* et *rusé* à celle du wallon liégeois *toûrsiveûs*.

J. F.

— A propos de *Tournaisiens*, gentilé ou sobriquet réel ou prétendu des Tournaisiens, je vous signale que la *Bibliographie de Belgique*, t. VIII (1882), p. 112, cite parmi les compositions musicales :

N° 68. — *Les Tournaisiens sont là !* Paroles de Adolphe Delmée, musique de Maurice Leenders. Tournai, Vasseur-Delmée, éditeur. Prix : fr. 1.50.

Il serait intéressant de voir les paroles de cette célèbre chanson, émanant d'un « Tournaisien » qui se qualifiait « Tournisien ».

LOUIS STAINIER.

Les Wallons jugés à l'Étranger (XX, 71). — Un littérateur anglais, M. Yethro Bithell, m'envoie le passage suivant de *The red Room* (la

Chambre rouge) de Strindberg; mais sans préciser la page de cette traduction anglaise. « In all our more important iron-works you will find a fair number of walloons; they came over in the seventeenth century and to this day speak their broken French. You all know that we owe the new Swedish constitution to a walloon. Capable people, these walloons, and verry houest ! »

Je traduis.

« Dans toutes nos entreprises sidérurgiques les plus importantes, on trouve un bon nombre de Wallons. Ils arrivèrent chez nous au XVII^{me} siècle, et ont continué jusqu'ici à parler leur patois français, (litt. *leur français corrompu*). Vous savez tous que nous devons à un Wallon la nouvelle constitution suédoise. Des gens capables, ces Wallons, et très honnêtes ! »

ALBERT MOCKEL.

Grianeaux, mot à expliquer (XXI, 274). — Un grianeau, c'est un coq de bruyère; d'autres disent que ce nom s'appliquait au jeune coq, d'autres au petit tétras, qui est la race de petite taille. On peut voir là dessus Littré, Larousse et Hatzfeld. Suivant ce dernier, le mot est diminutif de *grian*, mot du patois de la Suisse romande, qui serait emprunté de l'allemand dialectal *grigelhahn*, de *grigeln*, crier, et *hahn*, coq. Il y a un exemple dans Voltaire : « Des gélinottes et des grianeaux que vous ne connaissez guère » (1757). Larousse dit qu'on écrit aussi « grianot »; mais tous ces dictionnaires écrivent avec deux *n* le mot que le scribe de 1792 avait allégé d'une.

LECTOR.



Dessin d'Aug. DONNAY.

LES LIVRES

Histoire de l'Art.

Marcel LAURENT : *LES IVOIRES PRÉ-GOTHIQUES CONSERVÉS EN BELGIQUE*. Bruxelles et Paris, Fromant, 1912.

On a retrouvé dans notre pays un certain nombre de feuillets d'ivoire ayant servi au cours des dix ou douze premiers siècles de l'ère chrétienne, soit à la couverture des évangélistes, soit à l'ornementation des cathèdres épiscopales. Jadis, l'ignorance dans laquelle on se trouvait de leur véritable origine était tranchée facilement par l'attribution byzantine. M. Laurent, après quelques autres archéologues, s'élève contre cette solution un peu simpliste. Il considère les monuments conservés en Belgique et, grâce à une méthode comparative très minutieuse, appuyée par la plus solide des éruditions, il parvient à jeter quelques lumières sur ce sujet controversé. Les plus anciens de ces ivoires ne sont pas conservés en Belgique, mais ils restèrent si longtemps en notre possession que nous avons donné un nom à deux d'entre eux : il s'agit des fa-

meux feuillets du dypticon Leodiense, partagés entre Londres et Berlin, dont l'origine est indubitablement byzantine et les ivoires provençaux de la Bibliothèque de Darmstadt. On a découvert à Tongres, au cours du siècle dernier, une plaque qui, rapprochée d'une autre plaque (passée des collections Spitzer au Musée du Cinquantenaire), attesta que toutes deux avaient orné un siège épiscopal où elles représentaient les effigies des apôtres Pierre et Paul; ils furent copiés, sans doute, sur les Évangélistes de la Cathédrale de Ravenne, eux-même sculptés dans des ateliers alexandrins.

A Genoels Elderen, un Christ foulant « l'aspic, la baleine, le lion et le dragon », selon le psaume XC, réunit les influences orientales et irlandaises que les ateliers rhénans abritèrent vers les VIII^e ou IX^e siècle.

Parmi les œuvres plus spécialement locales, les ivoires conservés au Musée archéologique et à la Cathédrale de Tournai se voient discutés dans leurs origines indigènes. Le premier, qui représente le Crucifiement, semble, selon M. Laurent, sorti de

l'École Messine du XI^e siècle ; le second (l'ivoire dit de St-Nicaise), remarquable par ses proportions gracieuses et l'élégante sobriété de ses motifs décoratifs, est attribué aux ateliers du Haut-Rhin et avoue une forte influence de l'art pratiqué par les peintres muraux des monastères de Saint-Gall et de Reichenau. M. Voège, d'autre part, affirme son origine tournaïsienne.

Les mêmes incertitudes obscurcissent l'origine de l'ivoire Notger conservé à la Bibliothèque de l'Université de Liège et qui date du X^e siècle. M. Laurent le croit rhénan ; M. Helbig le croyait mosan et s'appuyait sur cette présomption de l'existence d'une école d'ivoiriers liégeois pendant la première moitié du XI^e siècle ; trois monuments nous en ont été conservés : l'un à Tongres, consacré au Crucifiement ; l'autre à Liège, représentant les trois résurrections dont parla St-Bernard, celle de la fille de Iairus, celle de l'enfant de Naïm et celle de Lazare ; et le dernier, au Cinquantenaire, orné également de la scène du Calvaire. M. Laurent fait à leur sujet d'intéressantes remarques. Il signale leurs analogies : corps menus, fragilités des charpentes osseuses, enveloppements d'abondantes draperies, articulations fines et extrémités étalées. Dans l'ensemble, clarté de mise en page et élégance du modelé. Les mêmes caractères s'observent dans un autre ivoire liégeois, conservé au Musée de l' Arsenal, à Paris. Ces caractères sont également ceux des travaux liégeois d'un autre ordre : le tympan de la maison Bourdon, la Châsse de St-Hadelin à Visé, la Vierge de dom Rupert et les Fonts baptismaux de St-Barthélemy, et ces ressemblances autorisent à croire qu'il a existé, pendant le haut Moyen-Age, dans la principauté, une tradition esthétique ; elles expliquent la beauté presque clas-

sique d'un travail semblable à celui de Renier de Huy, lequel serait, sans l'explication des ivoires, un déconcertant phénomène de génération spontanée en matière d'art. Telle est la conclusion du livre de M. Marcel Laurent qui s'avère magistral et définitif.

MAX ROOSES : FLANDRE. Paris *Hachette* 1913. (Prix : fr. 7.50.)

Dans cette collection *Ars Una* qui constitue l'une des plus admirables bibliothèques de diffusion artistique et à ce titre, fait opinion dans le monde entier, il convenait que la Flandre fût célébrée ; et l'éditeur Hachette n'eût guère trouvé monographe plus érudit et plus enthousiaste que M. Max Rooses. Aussi, l'ouvrage qu'il a publié est-il abondant sans cesser d'être clair et didactique, sans tomber dans la froideur. Il pourrait être un excellent manuel d'enseignement. Et les nombreuses illustrations, si précises malgré leur format réduit, dont il est illustré, appuient les gloses de preuves indiscutables. Rubens forme avec son école le sommet de cette émouvante épopée d'art ; vers lui s'acheminent, comme les contre-forts d'une chaîne de montagne, les écoles primitives, avec leurs sommets déjà resplendissants ; de lui descendent les écoles modernes. Le plan du livre correspond donc au schéma traditionnel. C'est dans le détail que M. Max Rooses a innové — et nous n'aurons garde de nous en plaindre.

Il a pensé, avec beaucoup de justesse, que l'évolution de la peinture ne se séparait pas de l'efflorescence de la miniature et que les précieux enlumineurs gothiques et prégothiques ouvrent la voie aux nobles et fervents primitifs. Aussi, une grande partie de son chapitre premier est-elle consacrée à la miniature, ce qui l'amène à étudier les œuvres conçues par les moines

de Stavelot, Saint-Hubert et Floreffe ; l'évangile de l'abbaye St-Laurent à Liège ; le St-Augustin du XII^e siècle provenant de l'abbaye St-Martin de Tournai ; la Vulgate du Séminaire de Liège ; la Bible de l'Université de Liège ; l'évangile byzantin exécuté à Aldeneick, au VIII^e siècle par les sœurs picardes Herlinde et Relinde ; l'évangile orné de Gembloux (X^e siècle) ; le Prudentius liégeois et la Bible de Stavelot du XI^e, etc... Cette nomenclature que nous abrégons forcément, montre de quelle activité témoignèrent, pendant la période prégothique, nos abbayes wallonnes ; si l'on admet avec M. Max Rooses que « l'histoire de la miniature prépare l'histoire de la peinture », on admirera l'influence de nos régions sur le développement ultérieur de l'art.

Ce n'est pas, d'ailleurs, le seul endroit de son livre où M. Rooses fait montre de générosité envers notre art. On sait combien âprement furent discutées les questions relatives à la personnalité du mystérieux « maître de Flémalle », dit aussi le « maître de Mérode » et le « maître à la souricière » : M. Fermeich Richartz voulut voir en lui Roger de le Pasture jeune ; M. Weale attribuait son œuvre à trois peintres différents ; plus récemment, M. Hulin de Loo appuyait d'une solide argumentation une thèse identifiant l'auteur de la Ste-Véronique du musée de Francfort avec Robert Campin, ce maître chez lequel les archives disent que Roger de le Pasture fit « son appresure ». C'est à cette opinion que se rallie M. Rooses. Du même coup, il donne à Jacques Daret une importance considérable en inscrivant à son actif une série de chefs-d'œuvre. Si cette façon de voir est admise — et de telles autorités lui assurent du crédit — l'école de Tournai du XV^e siècle acquiert un éclat semblable à celui que Bruxelles et

Bruges auront plus tard ; la Cité entre définitivement dans le concert des grandes villes d'art et les prophéties de Pinchart, De la Grange et Cloquet se trouvent réalisées.

Outre cela, M. Rooses restitue leur dû à des artistes pour lesquels depuis l'exposition de Charleroi, les Wallons ont si ardemment bataillé : Jacques Dubrœucq et Nicolas de Neuchatel. Nous avons donc lieu de nous féliciter de ce livre qui nous rend justice en plus d'un point.

Mais si nous y trouvons matière à nous réjouir, nous y rencontrons aussi des raisons de nous émouvoir. Encore finalement nous sont-elles favorables. Certaine presse littéraire bruxelloise trouve inopportune notre campagne en faveur d'un art wallon. Elle prétend qu'on ne nous a jamais spolié d'aucune renommée et que nos revendications sont sans fondement. Elle taxe d'erreur et de mensonge tel passage fameux de Jules Destrée : « Les Flamands nous ont pris nos artistes ». C'est un Flamand qui s'est chargé de leur répondre : ce livre, qui évoque la gloire de Roger de le Pasture comme celle de Memline, celle de Du Brœucq comme celle de Floris, celle de Boulenger comme celle de Courtens, ce livre, dont la deuxième page s'illustre des photographies de la Collégiale de Soignies et de la Cathédrale de Tournai, dont la dernière s'orne d'une eau-forte de Félicien Rops, ce livre s'intitule « Flandre », tout simplement. De le Pasture, Du Brœucq, Boulenger, Rops, — Flamands ! Sommes-nous spoliés, oui ou non ?

On nous répondra que l'art des différentes provinces des Pays-Bas porte une identique empreinte technique et émotionnelle. L'explication est vite donnée, mais peu vérifiée : pour ce qui est de l'homogénéité d'enseignement qui constitue une éco-

le, le livre de M. Rooses se réfute lui-même, puisqu'avec une louable précision, il fait le compte des écoles d'art qui furent florissantes en pays wallon et notamment à Liège et à Tournai. Pour ce qui est de l'unité sentimentale, il nous paraît au moins hasardeux de confondre, par exemple, la noblesse passionnée et douloureuse d'un Roger et l'insensible et somptueuse théologie des Van Eyck, la sobriété mesurée d'un Dubrœucq et l'exubérance débordante de Floris, le rêve musical de Rousseau et la truculence déchainée de Lambeaux.

Si le mot Flandre n'était qu'une appellation géographique, nous serions mal venus de la repousser. Mais il est à l'heure présente, imprégné d'un sens psychologique fort net. Et nous l'apercevons au vif quand les écrivains de la période Jeune Belgique lui donnent comme synonyme le mot rubénien. La Flandre évoque naturellement Rubens et son école. Aussi, quand un critique, victime de la confusion géographique courante, appelle Flandre le pays wallon, cherche-t-il instinctivement dans l'âme de ses fils des caractères rubéniens. Il s'étonne parfois de ne point les y trouver : Courajod refuse à Jean de Liège la paternité d'une statue sous le prétexte qu'elle n'a rien de la lourdeur du réalisme flamand. Parfois, confusion pire, le critique, sur la foi de la même erreur, découvre chez les nôtres des caractères flamands. J'ai épinglé, à ce propos, dans la *Galerie du XVIII^e siècle*, d'Arsène Houssaye, des passages significatifs concernant Grétry ; le jeune musicien liégeois y est décrit violonnant sur la place de son village : « figurez-vous une fête de Teniers dans un paysage de Berghem ; cherchez dans vos souvenirs une gaieté flamande avec ses décors agrestes, son vif coloris, son laisser-aller pittoresque ». Si l'auteur peint « ce petit tableau flamand » ce n'est pas sans raison : « il

a voulu rechercher le vrai berceau de Grétry » pour mieux expliquer les influences de sa race et de son milieu sur son art. Plus loin, nous le voyons amoureux des « blondes flamandes de Liège ». Et ainsi de suite. Voilà Grétry en exacte posture !

De semblables exemples ne sont pas rares. Ils sont concluants. L'extension du mot Flandre à toute la région belge est, pour le présent, une inexactitude géographique ; pour le passé, une erreur psychologique. La science, qui ne généralise qu'après avoir nettement défini les espèces, ne peut se contenter de cette approbation contre laquelle, au reste, protestent les sentiments de tout un peuple. Et l'art belge gagnera de se diviser selon les âmes des deux peuples qui concourent à la fois à sa grandeur. A respecter ces divisions, M. Max Rooses n'eût rien fait perdre à la magnificence de la production artistique flamande, ni à la solidité de son admirable ouvrage.

Critique.

Signalons, encore que leur sujet dépasse un peu le cadre de cette revue, trois monographies d'écrivains. L'une, publiée par le *Thyrse*, concerne Charles Louis-Philippe. Son auteur, M. Frédéric Denis, dégage avec beaucoup de cœur l'originalité peuple et la sensibilité meurtrière qui émeuvent tous les lecteurs de la *Mère et l'Enfant*. Dans l'autre, qu'édite l'*Occident*, M. Dommartin réalise une synthèse puissante de la personnalité si tourmentée et si nette à la fois de Suarès. Le livre d'Henry Dommartin est assurément celui qui éclaire le mieux, à l'heure présente, le grand humain des *Lettres de Caerdael*. Enfin, M. de Bersaucourt a confié aux éditions des *Marches de l'Est* une très exacte étude sur le poète Thomas Braun, qui chanta l'Ardenne avec tant de charme et un impressionnisme si évocateur.

Poésie.

J. M. JADOT : POÈMES D'ICI ET DE LA-BAS. Namur, Jacques Godenne.

LOUIS PIÉRARD : DE FLAMMES ET DE FUMÉES. Bruxelles, Librairie du Peuple, 1914.

Il faut louer les poèmes que Louis Piérard réédite des *Images Boraines*, épuisées à l'heure présente, pour leur souci de nouveauté, dans l'expression d'émotions précises et personnelles. Il méprise le cliché, qui entache le sentiment comme les mots ; et s'efforçant de sentir juste, il ambitionne de dire avec originalité. Il y parvient d'ailleurs. Son rythme est souvent neuf, s'il est parfois influencé de Verhaeren. Tel *Matin* bondit et chante comme une ronde populaire ; et dans *Départ*, le récitatif lent et résigné s'accorde à la détresse des émigrés que le poète regarde sur le quai de la gare. Il y a, dans tous ces poèmes, de l'ironie et de la tendresse ; ils se cadencent selon les pulsations d'un cœur très sensible. Mais la poésie de Piérard est surtout intime. Dans les pièces plus récentes, elle s'essaye à l'ode, pour célébrer des événements civiques : la grève, la commémoration d'une bataille ou le charme d'un patoisant ; elle paraît moins heureuse et plus guindée.

Une préface justifie et situe les préoccupations sociales du poète ; elles entendent ne point se laisser dominer par l'esprit, mais recevoir du cœur leurs seules impulsions : « La plus belle idée générale située.... dans la quatrième dimension ne vaudra jamais à nos yeux tel drame très quotidien où se débattent de pauvres humains que l'on entend crier et pleurer, dont nous voyons les gestes familiers et qui tiennent, par toutes les fibres de leur être, à leur race et à la terre où ils sont nés ».

Pensées fort justes que ce petit livre illustre à souhait.

Ce volume est divisé en deux parties : la première réunit les confessions d'un jeune homme, traduites en symboles clairs, dans une note un peu préraphaélite. Chansons ou romances d'amour, guitarisées dans le romantisme d'un parc lunaire à de platoniques amantes ; cris sauvages du désir et de l'instinct qui se déchaîne dans la chair ; élans de l'âme vers la divinité. C'est tout le drame d'une vie solitaire, que le spectacle des hommes n'a pas encore soustrait à sa propre contemplation. La seconde partie présente cette originalité d'avoir été écrite au Congo, où M. Jadot est magistrat et de refléter des aspects de la nature et des mœurs africaines. Le poète scande des danses à la lune et conte des légendes indigènes, tandis que

Du geste sans heurt de ses deux bras d'ébène
Le jeune Arabisé, sans amour et sans haine
Bat le gong, on dirait, pour n'en jamais finir
En un rythme alanguiné comme le souvenir.

Il montre dans un beau sonnet, la fuite des hérons, absorbés

Par la Lumière, amante pure de leur rêve.
Et, dans le matin bleu, le dieu soleil se lève.

Le livre, dont la langue est cependant moins sûre que celle de la *Chambre close*, confirme l'impression de sincère et idéaliste poésie que le premier recueil de M. Jadot a laissé à tous ses lecteurs.

Roman.

CARL SMULDERS : VERS LES SOMMETS. Liège, Editions de Wallonia. (Prix : fr. 3,50).

Wallonia possède dès aujourd'hui son édition et les écrivains de chez nous dont la revue a depuis vingt

années hospitalisés les articles, trouveront désormais en elle un asile pour leurs livres. C'est là un bienfait qu'ils doivent à la sollicitude d'Oscar Colson — et je ne voudrais pas laisser passer cette occasion de féliciter un grand modeste, qui se dérobe toujours au moment des honneurs et jamais à l'instant du labeur. Le roman de M. Carl Smulders, premier sorti des presses de *Wallonia*, est impeccablement vêtu d'une couverture vert d'eau sur laquelle Auguste Donnay a dessiné, en filigrane d'un vert plus décidé, la symbolique image à la statuette qui se répète, brochant en noir sur le tout, comme le titre lui-même, à l'angle du filigrane. La typographie fait honneur à l'imprimerie Vaillant-Carmanne. Pour parfaire le caractère exclusivement wallon de ce début, c'est un autre liégeois, déjà connu par des œuvres littéraires et musicales, M. Carl Smulders, qu'il met en lumière; cet écrivain nous présente, en outre, des personnages de la vieille cité épiscopale en leurs décors natals. Voilà bien du régionalisme.

J'ajoute aussitôt : et du meilleur. Car, en matière littéraire, le régionalisme n'est pas toujours l'idéal. Combien de fois n'avons-nous pas été forcés de subir un auteur qui, sous couleur d'attachement à sa terre d'origine, nous en présentait mille photographies à la plume et s'imaginait, après l'avoir ainsi décrite « dans les coins » nous en avoir donné une très exacte idée ! Il n'oubliait, en sa dangereuse bonne volonté, qu'une chose : c'est que l'œuvre littéraire et le roman en premier lieu, doit être vivant et que la vie n'est que dans l'âme des hommes. Le décor n'existe qu'en fonction de celle-ci. Il ne doit nous apparaître qu'en manière de reflet sensible. Sinon, le livre est figé et nous lasse. M. Carl Smulders l'a

excellamment compris : la description, dans son œuvre, tient exactement la place qui lui revient ; elle apparaît suggérée plutôt que lourdement imposée, en monotones tirades accumulatives. Ce n'est pas qu'elle soit absente : de ci de là apparaît quelque vision de nature qui évoque très fidèlement les pauvres amas de l'Ourthe, avec leurs rochers, leurs collines et leurs forêts. Mais l'intérêt de M. Smulders s'est plutôt porté sur l'aventure. Entendons bien ici l'aventure intérieure, le jeu des âmes, plutôt que l'intrigue des faits. Il sait très bien que les faits en eux-mêmes ne peuvent intéresser le romancier que pour autant qu'ils trahissent les impulsions profondes d'un tempérament ; des êtres nettement dessinés dans leurs caractères psychiques, placés dans des conjonctures données ne peuvent agir que d'une seule façon. Ils sont poussés par leurs propres fatalités. C'est le dessin enchevêtré de ces jeux de la destinée qu'il appartient à l'écrivain de reproduire au cours de ses pages.

La pierre de touche d'un roman écrit dans un tel souci de psychologie est donc la cohérence des caractères. Restent-ils toujours logiques avec eux-mêmes, ce en quoi ils peuvent être parfaitement illogiques, selon la saine raison ? Ils sont bien campés et le roman risque fort d'être excellent.

M. Smulders nous présente, comme personnages de premier plan, Laure Armand et René Clément. La première, fille d'un grand Wallon, Constant Davreuse, qui joua un rôle dans la vie politique de la Belgique depuis 1830 et veuve de Philippe Armand, homme au grand cœur, a de l'un et de l'autre la noblesse, mais amoindrit en une féminine gourmandise d'hommages, la soif de gloire de son père ; son éducation a, en outre, mis en elle un goût très vif de la richesse et du luxe.

Quant à Clément, un mariage malheureux a replié sur elle-même la grande âme que révèlent ses livres ; il est de ceux que la vie tient en défiance mais qui s'y livrent passionnément, sitôt qu'un de ses aspects les a séduits.

Ces deux êtres sont mis en présence au cours d'un dîner ; d'abord, ils se considèrent sans sympathie : la solitude a développé chez René la peur de la femme — ou du moins l'indifférence vis à vis des ses grâces ; et le sens réaliste de Laure, fille de juriste, s'offusque de l'idéalisme chimérique du romancier. Puis, sa coquetterie piquée par la froideur de René, la pousse à le rechercher. Il l'évite jusqu'au jour où l'amour le pénètre. Ce jour là, ils se joignent comme deux flammes s'aspirent.

Adorables noces, dans la solitude d'une demeure forestière. René en reste illuminé et Laure le fût restée, n'était l'intrusion d'un rival. Le baron Golthon, israélite cauteux et pluri-millionnaire a convoité la jeune femme. Evincé par le succès de René qui, précipitant la procédure de son divorce, s'est fiancé à Laure, Golthon manœuvre sournoisement. Il spéculé sur le besoin d'argent et les fringales dispendieuses de Madame Armand et l'amène à engager ses biens et ceux de la petite Sybille, sa fille, dans une affaire industrielle dont il dit merveille. René ne parvient pas à dissuader sa maîtresse de ces dangereuses spéculations et souffre de sentir leurs relations aigries par les souterraines attaques du banquier. L'état de sa santé que le chagrin causé par la mort de la petite Sybille a rendue fort précaire, nécessite une cure d'altitude. Au reste, Laure le pousse au départ avec une singulière insistance. C'est en Suisse qu'il apprend la nouvelle affreuse : Laure épouse le baron Golthon. René rentre à Liège. Il voit son amie : Golthon l'a ruinée et seule, sa main,

qu'il lui offre, peut la sauver de la misère. René lui propose encore une fois de l'épouser ; Laure refuse : les rentes modestes de son ami ne pourraient lui procurer que cette aisance médiocre qui est pire que la misère ; mais si elle épouse Golthon, elle ne cessera d'appartenir à René. Le spectacle honteux de ces compromissions ouvre les yeux du romancier. Il s'en va. Désormais, son âme est trempée pour la solitude. Il a gravi ces échelons de la douleur qui mènent « vers les sommets » de la vie.

Le récit de cette rédemption d'une âme par le cruel amour fut conté par M. Smulders avec une sobre grandeur. Certaines pages, telles celles évoquant la mort de la petite Sybille, participent d'un très pur pathétique et le souffle d'idéalisme intérieur qui anime le livre en élargit magnifiquement le cadre. Cet idéalisme soutenu risquait de frôler la froideur ; M. Smulders a évité cet écueil en mêlant à ses héros un personnage burlesque, la tante Netty, qui remet chaque chose à leur place. Le style, d'une touche très fondue, est clair et nerveux. Cet ensemble de qualités font de « Vers les sommets » un excellent début pour les éditions de *Wallonia*.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION : Paul PRIST : Chants de Vie et d'Amour, A. E. B., Bruxelles. Georges FEL : Pierrot triste, Lacomblez, Bruxelles. Charles THIRIARD : Voix Entendues, Soc. nouvelle, Mons. Edouard NED : L'Ombre du Cœur, Bib. Litt., Bruxelles.

Rich. Dupierreux.

* *

Musique.

RENÉ BRANCOUR : MÉHUL. Paris, LAURENS, *Collection des Musiciens célèbres*. Prix : 5 fr.

Méhul est un de ces classiques que

l'on ne nomme qu'avec respect, mais qu'au demeurant on fréquente fort peu. Au fait, il est aussi de ces musiciens dont l'art s'adresse surtout aux délicats, mais qui, au théâtre, ne durent pas. La scène lyrique s'accommode mal de la demi-teinte, qui ne passe guère la rampe ; les vrais hommes de théâtre, Gluck, Weber, Meyerbeer, Wagner, surent frapper fort, empoigner le spectateur par l'intensité et la vigueur de l'expression. Méhul ne fut pas non plus une personnalité très accusée ; il nage dans le sillage de Gluck dont, avec Cherubini (un autre oublié), il modernisa les formules. Tout ceci n'est pour diminuer en rien la valeur propre de l'auteur de *Joseph*, créateur de mélodies charmantes, d'une distinction suprême, d'un sentiment tendre, délicat, marqué d'une sorte de pudique réserve. Par la tenue exemplaire du style, il est, au théâtre, le dernier représentant de la tradition classique pure.

Le livre que vient de lui consacrer M. Brancour est fort bien fait, consciencieusement documenté et agréa-

blement illustré. Nous eussions souhaité toutefois voir établir avec plus de précision la place occupée par l'œuvre de Méhul dans l'histoire de la musique, entre les drames lyriques de Gluck et les ouvrages grandiloquents de Spontini, dont le théâtre « impérialiste » clôture décidément la période classique et ouvre les voies au grand-opéra.

On sait que Méhul était originaire de Givet ; c'est à ce titre qu'il en est question ici. « On nous pardonnera, écrivions-nous ailleurs, de compter au nombre des artistes belges Méhul, traditionnellement classé parmi les compositeurs français. C'est par une fiction géographique, grâce à une enclave ménagée dans le territoire belge, que Givet est français ; mais la race y est celle de notre région d'Entre Sambre et Meuse. (1) »

E. C.

(1) *Recueil des conférences de l'Exposition de Charleroi.* — *Le Ménestrel* signala joyeusement, dans ces lignes, « un nouvel effort de la Belgique pour s'annexer la France » !

BULLETINS ET ANNALES

Cercle archéologique d'Ath et de la région. Annales, t. I, 1912. Bruxelles, Hayez, 1913, 8°.

(P. 1 à 36.) Jules DEWERT : *Jean Taisnier*. Etude très fouillée de la vie, de la famille et des œuvres d'un mathématicien athois qui vécut de 1508 à 1563 (?). Attaché comme chantre à la chapelle de Charles-Quint, il prend part en 1535 à l'expédition de Tunis et l'empereur lui accorde une prébende du chapitre de Leuze ; en 1538, il est à Tolède ; en 1541, à Valladolid et ensuite à Alger. En 1542, il est maître d'école des

enfants de la chapelle impériale ; en 1546, il enseigne les mathématiques à Rome ; en 1548, il professe à Ferrare où il publie son premier ouvrage ; il passe ensuite au service du cardinal-archevêque de Palerme ; en 1551, il combat en Calabre contre les Musulmans ; en 1552, il s'attache au cardinal de Mendosa qui se rend aux Pays-Bas ; Taisnier rentre au pays natal et dès 1555 dirige à Lessines une école latine ; en 1558, il enseigne à l'Université de Cologne et devient maître de chapelle de l'archevêque Jean Gebhard. Une bibliographie minutieuse des œuvres du

mathématicien athois termine l'étude de M. Dewert.

(P. 37 à 44.) Modeste SOONS : *Jean Taisnier, mathématicien*. Critique des œuvres de Taisnier que M. Soons considère comme des travaux classiques dignes d'admiration pour leur époque.

(P. 45 à 50.) Ernest MATTHIEU : *Un ouvrage d'André Couvreur*. Il s'agit d'un recueil de sermons édité par le premier typographe établi à Ath, Jean Maes père (1604-1622). Cette notice a été déjà publiée par M. Matthieu dans le « Bulletin de la Société des Bibliophiles belges, séant à Mons » (t. I, fasc. 3, pages 57 à 60), sous le titre : Documents iconographiques du Hainaut. Bibliographie athoise. Un ouvrage d'André Couvreur.

(P. 51 à 55.) Félicien LEURIDANT : *Un accident de chasse en 1753*. Deux pièces relatives à un homicide involontaire commis à Belocil au cours d'une chasse au loup organisée par le prince de Ligne.

(P. 56 à 61.) Ernest MATTHIEU : *Dénombrement des feux de la châtellenie d'Ath en 1469*. Les communes rurales de la châtellenie comptaient 7759 feux.

(P. 63 à 76.) Abbé J. Hocq : *La ferme de Tenre à Ath et l'agriculture au XIII^e siècle*. Cette ferme qui faisait, avant 1244, partie du domaine de l'abbaye de St-Martin de Tournai, fut d'abord exploitée directement par l'abbaye, puis, dès 1259, donnée à bail avec ses 178 bonniers de terre.

(P. 77 à 78.) Le même : *Un curé de Bouvignies, au XIII^e siècle, fait une donation à l'abbaye de St-Martin de Tournai*. Donation de 200 livres tournois à charge de messes anniversaires.

(P. 79 à 89.) Maurice VAN HAUDENARD : *Note sur les biens possédés aux XVIII^e siècle par les Sœurs*

Grises de Chièvres. Relevé des biens de ce couvent à Chièvres, Attre, Ladeuze, Tongre St-Martin, Arbre, Gages, Mevergnies, Bauffe, Lens et Tongre Notre-Dame en 1737.

(P. 90 à 104.) Abbé E. SOUDAN : *La confrérie du St-Sacrement, à Ath*. Notice sur une confrérie religieuse issue de la corporation des toiliers d'Ath en 1554.

(P. 105 à 110.) Félicien LEURIDANT : *Deux chroniques inédites de l'histoire de Blaton*. Note sur des manuscrits disparus ou égarés.

(P. 111 à 184.) Dr L. MAHY : *Notice sur Sybille de Gages, plus connue sous le vocable de Sainte-Sybille*. Cette notice pleine d'intérêt sert d'introduction au texte d'un manuscrit du XVII^e siècle intitulé : « La Vie et les miracles de la bienheureuse dame Sibille de Gages ». Cette sainte était la fille de Hughes, seigneur de Gages, lequel contresigna en l'an 1200, les chartes féodales et pénales accordées au Hainaut par le comte Baudouin VI. Cette famille de Gages qui avait joué un rôle considérable au Hainaut au XII^e et au XIII^e siècle disparut au cours du XIV^e ; en 1334, Gérard de Gages vend la moitié de son fief de Gages à Arnould de Gavre et émigre en Angleterre ; après 1352, on ne trouve plus mention de Baudouin de Gages, dernier seigneur du nom. M. Mahy nous fait connaître ensuite les familles qui détinrent la seigneurie de Gages jusqu'à la Révolution. Sybille de Gages fut admise en 1211 au chapitre noble de Sainte-Wandru de Mons ; en 1227, elle obtint une prébende du chapitre noble de Ste-Gertrude de Nivelles qu'elle quitta bientôt pour entrer à l'abbaye d'Aywière où elle mourut en 1250. La notice se termine par quelques traits de la vie de la sainte et l'histoire de ses reliques. L'annexe X (p. 159), reproduit le